Le 18 avril : les droits des patients sont à l'honneur

La journée européenne des droits des patients du 18 avril, permet de rappeler que le plein exercice de la démocratie sanitaire passe par le respect de la place des patients dans les décisions de santé qui les concernent au plus près.

Information, accès aux soins, prévention, liberté de choix, respect de la personne dans son intégrité, consentement, qualité, sécurité, innovation, réclamation… tous ces aspects des relations entre les patients et le système de santé au sens large sont présentés dans la « Charte européenne des droits des patients ».

Elle proclame 14 droits qui représentent une application concrète des droits fondamentaux pour garantir « un niveau élevé de protection de la santé humaine ». En tant que tels, ils doivent être reconnus et respectés dans chaque pays (article 35 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne) par l'engagement de tous les acteurs du système de santé. La Journée européenne des droits des patients, le 18 avril de chaque année, offre l'occasion de promouvoir ces droits.

Lire la « Charte européenne des droits des patients » :
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG//pdf/poster.pdf

Les droits des patients et la Fédération

La Fédération Française des Diabétiques est particulièrement attachée au respect des droits des patients. La défense de ces droits individuels et collectifs constitue l'une de ses missions en apportant une aide sociale et juridique nécessaire au respect de ces droits fondamentaux, pour que malgré le diabète, tout un chacun puisse réaliser pleinement son projet de vie.

Malgré de nombreuses évolutions ces dernières années, à la Fédération, nous pensons que la voix des patients n'est pas encore suffisamment entendue et reconnue. Les droits des usagers dans les décisions publiques de santé suscitent toujours de nombreuses interrogations sur la place des patients dans le système de santé, l'expression des patients sur leurs choix, l'accès à l'information, les relations avec les professionnels de santé, le rôle des patients-citoyens dans les politiques de santé, … Tous ces champs que l'on appelle aujourd'hui la « démocratie sanitaire ».

Cette thématique a été largement abordée lors des Etats Généraux du Diabète et des Diabétiques et a donné lieu à une proposition (la #15) concrète pour que les personnes diabétiques soient encore mieux reconnues et défendues par des associations agréées comme la Fédération, intégrées dans le système de santé comme un acteur important et qui prend part aux décisions.

Pour suivre les avancées des Etats Généraux du Diabète et des Diabétiques, rendez-vous sur :
egdiabete.fr

Marie-Laure Ludmediluna, Présidente de l'AFD Aix-en-Provence nous fait partager sa vision du respect des droits des patients :

" Promouvoir les droits individuels et collectifs - secret médical, non-discrimination, recours à une personne de confiance, directives anticipées… et sensibiliser le plus grand nombre font partie de nos préoccupations fondamentales : informer, accompagner, défendre toutes les personnes atteintes de diabète et travailler ainsi à améliorer leur qualité de vie, dans le respect de nos valeurs de solidarité, d'entraide et d'engagement, notamment en soutien des plus vulnérables. L'urgence est là. 70% des Français disent ne pas connaître leurs droits en matière de santé, et 82% n'ont jamais entendu parler du représentant des usagers.

Conscients que la voix des patients doit être encore plus entendue et reconnue, bénévoles, représentants des usagers et professionnels de santé nous mobiliserons cette année encore dans tous les établissements où nous intervenons pour organiser ensemble, entre le 18 avril et le 12 mai 2019, la Journée Européenne de nos Droits en Santé (JEDS). En nous appuyant sur la documentation fournie par France Assos Santé, nous animerons des stands, des ateliers, organiserons expositions et conférences dans les lieux fréquentés par le grand public et notamment dans les espaces spécifiques des Maisons des Usagers.

Car, au-delà de la pathologie, nous œuvrons avec détermination à représenter les usagers dans toutes les instances où s'exerce la démocratie sanitaire."

Marie Laure LUMEDILUNA
Présidente de l'Association des Diabétiques d'Aix-Pays de Provence, Patient expert. Représentante des Usagers, Coordinatrice des actions de la Maison des Usagers de l'hôpital d'Aix, Présidente de la Commission des Usagers. Représentante Régionale des Associations des Diabétiques (AFD) fédérées de Sud Provence Alpes Côte d'Azur.